

Inscription CFG

Certificat de Formation Générale - session du 3 décembre 2019

Ouverture du registre des inscriptions

Le registre des inscriptions des candidats au Certificat de Formation Générale (CFG), session du 3 décembre 2019, sera ouvert **du mardi 17 septembre au jeudi 17 octobre 2019 inclus** pour tous les candidats domiciliés dans les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Public concerné

La session de décembre est ouverte à **des adultes et à des candidats non scolarisés** âgés de 16 ans au moins au 31 décembre 2019.

Modalités d'inscription

► Les **candidats** domiciliés dans l'académie de Besançon s'inscriront sur Internet à l'adresse suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/login>

Les établissements inscrivant des candidats individuels veilleront à inscrire les coordonnées (postale et téléphonique) de l'établissement en lieu et place de celles des candidats, afin d'en permettre l'identification par mes services en particulier pour l'organisation des affectations en centre d'épreuve.

Confirmation d'inscription

Après avoir validé l'inscription, une confirmation d'inscription sera envoyée à l'adresse renseignée.

(Merci de veiller à ce que les nom et prénom du candidat soit bien inscrit sur la boîte aux lettres.)

Elle devra être renvoyée datée, signée, accompagnée des pièces justificatives demandées, au Rectorat – Bureau DEC 3 – pour le mardi 5 novembre 2019, délai de rigueur.

Date et nature des épreuves

La date des épreuves est fixée au **3 décembre 2019**.

Epreuve écrite de français, portant sur la maîtrise de la langue - durée : une heure

Epreuve écrite de mathématiques, constituée d'exercices en rapport avec la vie pratique - durée : une heure

Epreuve orale - durée : 20 minutes

L'épreuve orale prend appui sur un dossier élaboré à partir de l'expérience professionnelle du candidat, ou de stage(s) de formation, ou de centres d'intérêt personnels.

Le dossier présenté doit comporter **6 pages maximum**. Sa rédaction implique l'usage des technologies de l'information et de la communication. **Le dossier est obligatoire.**

Il doit être remis pour le vendredi 22 novembre 2019 au centre d'examen dont les coordonnées seront indiquées sur la convocation.

Candidats en situation de handicap

Les candidats en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions d'examen.

Le dossier de demande d'aménagement d'épreuves doit être constitué dès l'inscription.

Adresser la demande à :

• Dr Isabelle RISOLD-FAIVRE, Médecin désigné par la CDAPH du Doubs, 26 Avenue de l'Observatoire 25000 BESANCON ; Tél : 03.81.65.48.69, mail ce.sante.dsden25@ac-besancon.fr

• Dr Laurence GUILLAUME, Médecin désigné par la CDAPH de Haute Saône, 5 place Beauchamp 70000 VESOUL ; Tél : 03.84.78.63.07 ; mail ce.sante.dsden70@ac-besancon.fr

• Dr (en attente de désignation), Médecin désigné par la CDAPH du Jura, 335 Rue Charles Ragmey BP 602, 39021 LONS LE SAUNIER Cedex ; Tél : 03.84.87.27.45 ; ce.sante.dsden39@ac-besancon.fr

• Dr Claudine LOHMANN, Médecin désigné par la CDAPH du Territoire de Belfort, Place de la Révolution Française - BP 129, 90003 BELFORT CEDEX ; Tél : 03.84.46.66.13 ; mail ce.sante.dsden90@ac-besancon.fr

Pour plus d'informations

Rectorat de l'Académie de Besançon

Division des examens et concours

Bureau DEC 3

10 rue de la Convention

25030 BESANCON CEDEX

Tél : 03.81.65.73.76 ou 03.81.65.74.75